



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**La Ministre déléguée  
chargée des Français de l'étranger**

---

Paris, le 21 Septembre 2012

Madame, Monsieur,

Le chef de l'Etat a fait de l'éducation une des priorités de l'action du gouvernement.

Je souhaitais, quelques jours après la rentrée scolaire, vous présenter les mesures que mon ministère, en charge des Français de l'étranger, souhaite mettre en oeuvre dans le domaine de la scolarisation à l'étranger.

Je connais et je salue l'engagement des équipes éducatives et de l'ensemble des personnels dans la vie de nos établissements et de notre réseau d'enseignement à l'étranger ainsi que celui des organisations syndicales dont le militantisme anime et stimule la réflexion.

C'est pourquoi je m'engage à vous informer de l'action de mon ministère et à vous associer le moment venu aux projets de réforme qui touchent notre réseau d'enseignement français à l'étranger.

Comme vous le savez la mesure de prise en charge a été supprimée cet été, conformément aux engagements du Président de la République. Toutes les dispositions ont été prises pour éviter que cette mesure n'entraîne la déscolarisation d'enfants dont les parents auraient de réelles difficultés financières.

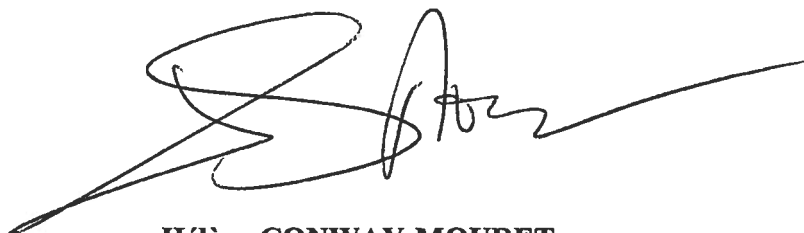
De l'avis de tous, le système actuel des bourses scolaires sur critères sociaux ne permettait plus d'accompagner dans les mêmes conditions la scolarité de nos enfants dans les prochaines années.

J'ai donc engagé une réflexion pour mettre en place un nouveau système d'aides à la scolarité qui devrait permettre d'ouvrir le dispositif à davantage de familles tout en étant mieux adapté aux réalités locales et plus juste. Un nouveau modèle sera soumis à la Commission Nationale des Bourses, qui se réunira exceptionnellement les 10 et 22 octobre prochains. Dans ce cadre de concertation, les organisations syndicales pourront bien sûr transmettre leurs remarques et avis. Le nouveau dispositif sera présenté en décembre 2012 pour s'appliquer à la rentrée de septembre 2013 dans les établissements du rythme nord.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius m'a confiée une mission de réflexion concernant les enjeux du développement de notre politique scolaire et d'enseignement à l'étranger. Il s'agit dans un premier temps de dresser le bilan de la mise en oeuvre des recommandations formulées par la commission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger en 2008. Il conviendra dans un second temps de mener une réflexion prospective sur l'avenir du réseau qui devra se traduire par une politique d'enseignement et de scolarisation rénovée à partir de 2013 ou 2014. Vous n'êtes pas sans savoir que dans un futur proche notre réseau devra relever de multiples défis, liés essentiellement à l'augmentation de la demande d'enseignement en français au-delà de nos frontières. Il s'agira d'adapter notre offre aux nouveaux besoins de nos communautés et de notre pays. Les organisations syndicales seront-elles aussi consultées le moment venu.

Notre pays a besoin de réformes en profondeur, notre réseau d'enseignement également. Le temps du dialogue est un temps indispensable et efficace pour mener à bien ces projets. C'est pourquoi je vous propose une méthode de travail où la concertation trouve toute sa place.

Certaine que nous sommes animés des mêmes ambitions pour notre réseau d'enseignement français à l'étranger, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Hélène CONWAY-MOURET**

SNUIPP hors de France  
128, boulevard Blanqui  
75013 Paris